



AGBTP de SAINT-ETIENNE - 17 rue de l'Apprentissage - CS 10162 - 42 004 SAINT ETIENNE CEDEX 1

Tel : 04 77 32 74 98 - www.agbtp.com / Mail : abarbier@agbtp.com

AGBTP de ROANNE - 131 rue Saint Alban - 42 153 RIORGES

Tel : 04 77 68 15 69 - www.agbtp.com / Mail : agbtp42@agbtp.com

Participation "AGBTP LOIRE"

CENTRES DE VACANCES

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que vous êtes en droit de bénéficier d'une aide pour vos enfants lors d'un séjour en centre de vacances pendant les vacances scolaires :

- Aide limitée à 14 nuits
- Pour chaque enfant âgé de 6 à 21 ans inclus
- Montant fixé à **10 € par nuit**

Cette allocation "AGBTP" est accordée si votre enfant séjourne dans un centre de vacances agréé par le **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)**
(à l'exclusion des colonies sanitaires, villages vacances familiales et centres aérés à la journée)

Les Conditions d'Attribution

- Faire compléter l'imprimé ci-dessous par le centre concerné une fois le séjour réalisé
- Joindre impérativement un RIB personnel : le virement sera effectué sur le compte de l'adhérent

Document à remettre au Centre de Vacances

Vacances Scolaires : ☐ Printemps ☐ Eté ☐ Automne ☐ Hiver

Montant de l'aide : **10 € par nuit**

Je soussigné (e) : _____

Responsable du centre de vacances : _____

Implanté à : _____

N°Agrément du centre (obligatoire) : _____

Certifie que l'enfant : _____

A séjourné au centre de vacances du : _____ au _____

Soit : _____ (nombres de jours) et _____ (nombres de nuitées)

Une participation financière de _____ a été demandée aux familles et a été réglée le _____

Date de la demande :

Cachet du Centre de Vacances (obligatoire)

Signature (obligatoire)